

Contre les grands incendies : « vigilance en forêt »⁽¹⁾

Guy BENOÎT de COIGNAC*
et Régis VIDAL**

Apartir de l'expérience des années passées et plus spécialement de l'année dernière, les auteurs font apparaître que les grands feux (de plus de 500 ha ou feux de bilan) détruisent 70 % des surfaces, avec 1 % du nombre des départs. Ils en concluent que si le système actuel de lutte est très efficace, les jours de risque ordinaire, il est en revanche inadapté les jours de risque exceptionnel où se produisent les grands incendies. Le plan « vigilance en forêt » se propose de mobiliser, les jours de grand risque (pour autant que l'on puisse les prévoir) des moyens exceptionnels mettant toute la population en alerte de nature à juguler les feux dès leur éclosion.

G.B.C. et R.V.

*Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts Division Techniques forestières méditerranéennes Cémagref, Le Tholonet BP 31, 13612 Aix-en-Provence cedex 1.
**Adjoint au maire de Cassis, 13260 Cassis.

(1) Résumé de l'article publié dans forêt méditerranéenne, t. IX, n° 1, 1987, pp. 65 à 66.



La vigilance en Forêt, avant toute chose !
Photo F. B.



Les contreforts sinistrés de la Sainte-Victoire près d'Aix-en-Provence : le contre-feu est-il effectivement utilisable par gros vent ? Photo F. B.